

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022

DÉLIBÉRATION – CA-2022-ADM-12

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **28 OCT. 2022**

Date de transmission : **28 OCT. 2022**

Date de réception rectorat : **28 OCT. 2022**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MOYENS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le Code de l'éducation,
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne du 5 juillet 2019 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-01 en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** l'arrêté 2022-ADM-COMOY-30 portant appel à candidatures des membres de la Commission des moyens du Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;

Considérant que les statuts et le règlement intérieur susvisés de l'Université instituent une commission des moyens dont l'objet est d'instruire les dossiers budgétaires présentés en Conseil d'administration de l'Université ;

Considérant que toute intéressée et tout intéressé, pourvu qu'elle ou il soit membre de l'Université, peut présenter sa candidature auprès du Président de l'Université.

Considérant que le Conseil d'administration valide une liste établie à partir des candidatures reçues ;

Considérant que la Commission des moyens du Conseil d'administration est composée de 21 membres siégeant avec voix délibérative, en respectant la répartition suivante : douze représentantes ou représentants parmi les enseignants-chercheuses et enseignants-chercheurs, les enseignantes et enseignants, les chercheuses et chercheurs ; cinq représentantes ou représentants parmi les personnels BIATSS et trois représentantes ou représentants titulaires parmi les usagers et trois représentants ou représentants suppléants parmi les usagers. Le vice-président du Conseil d'administration, membre de droit.

Considérant que la présidence de cette commission est désignée par le Président de l'Université parmi les membres élus de cette commission.

Considérant que le mandat des membres de ces commissions expire en même temps que les mandats, respectivement des représentantes et représentants des personnels et des usagers au Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022

Considérant que la composition suivante est proposée à la validation du Conseil d'administration par Monsieur le Président, Jean-Luc Dubois-Randé :

<p style="font-size: 2em; color: red; margin: 0;">12</p> <p>représentantes ou représentants parmi les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, les enseignantes et enseignants, les chercheuses et chercheurs</p>	M.	Vincent	BOUVATIER
	M.	Jean	DELBE
	M.	Arthur	BROUILLET
	M.	Lamine	LAMANE
	M.	Philippe	THIARD
	M.	Sebastien Akira	ALIX
	M.	Thibault	MIGUET
	M.	Luc	PELLISSIER
	MME	Yamina	HAMMA
	MME.	Imane	VERHNES
	M.	Lounes	CHELGHOU
	MME.	Sophie	RENAUT
<p style="font-size: 2em; color: red; margin: 0;">5</p> <p>représentantes ou représentants parmi les BIATSS</p>	MME	Christelle	SOULIGNOUX
	M.	Bruno	COSTES
	MME.	Efrossyni	GREKIS
	M.	Lionel	CASTERMAN
	MME.	Sylvie	COSTES
<p style="font-size: 2em; color: red; margin: 0;">6</p> <p>représentantes ou représentants parmi les usagers dont 3 sont titulaires et 3 suppléants.</p>	MME	Aysenur	KUMMUZ (T)
	MME	Isèle	BILONG (S)
	M.	Hagheghe	MOHAMMADREZA (T)
	MME.	Valentina	GAJIC (S)
	MME.	Héloïse	VERGNE (T)
	M.	Benjamin	BONET (S)

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, approuve :

ARTICLE 1 :

La composition de la Commission des moyens du Conseil d'administration selon la liste établie par Monsieur le Président de l'Université, Jean-Luc Dubois-Randé susvisée.

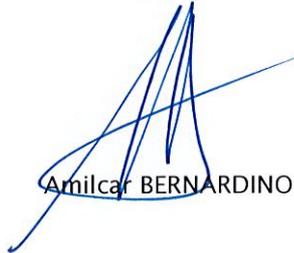
Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Fait à Créteil, le 21 octobre 2022

Le Vice-Président du Conseil d'Administration


Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS- RANDÉ

Nombre de membres participant à la délibération : 27 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 4
--